

Chargé(e) national(e) de projet – Gouvernance des migrations et protection

1. Responsabilités et attributions

1. Suivre la mise en œuvre des activités de projet confiées à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Sénégal, conformément aux procédures de l'OIM et aux exigences des bailleurs de fonds. Rendre compte de l'avancement et des risques afin de garantir le respect des objectifs, la conformité et la redevabilité envers les parties prenantes.
2. Élaborer et suivre les plans de travail, les budgets, les cadres de résultats, les outils de suivi et les calendriers de mise en œuvre des composantes du projet relevant de sa responsabilité. Analyser les écarts et recommander des ajustements afin d'assurer une utilisation efficace des ressources et l'atteinte des résultats prévus.
3. Coordonner la collecte, la vérification, l'analyse et la communication des données du projet, puis interpréter les résultats afin d'éclairer les décisions fondées sur des données probantes, d'adapter la mise en œuvre et de renforcer la qualité et la crédibilité des rapports destinés aux bailleurs de fonds.
4. Assurer la liaison avec les interlocuteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile (OSC), les partenaires de mise en œuvre, les agences des Nations Unies et les autres parties prenantes impliquées dans la réalisation du projet au sein de l'OIM au Sénégal. Fournir des orientations techniques, résoudre les difficultés opérationnelles et entretenir des partenariats efficaces.
5. Contribuer à la planification et à la réalisation d'activités de renforcement des capacités destinées aux responsables gouvernementaux, aux partenaires de la société civile, aux communautés et aux autres parties prenantes du projet.
6. Organiser des ateliers, des réunions de coordination, des évaluations, des visites de suivi et des consultations techniques liés à la mise en œuvre du projet. Synthétiser leurs résultats en conclusions concrètes et exploitables afin de faciliter la prise de décision et de contribuer à l'atteinte des objectifs du projet.
7. Fournir des contributions techniques aux bureaux de l'OIM participants et aux interlocuteurs régionaux, et documenter les enseignements tirés afin de favoriser la cohérence du projet et d'améliorer la programmation grâce au partage d'expériences.
8. Participer à la préparation des rapports de projet, des supports de visibilité, des notes d'information, des notes conceptuelles et des autres documents de programme.
9. Appliquer les principes relatifs à la protection, au genre, à l'âge, à la diversité, à la redevabilité envers les populations affectées (AAP), à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que du harcèlement sexuel (PSEAH), et à la protection des données tout au long de la mise en œuvre du projet.

10. Effectuer les déplacements professionnels nécessaires à la mise en œuvre du projet, au suivi, aux évaluations et aux échanges avec les parties prenantes, afin de soutenir les activités sur le terrain et de vérifier les résultats à leur source.
11. Exécuter toute autre tâche pertinente qui pourrait lui être confiée.

2. Qualifications requises et expérience

Formation

- Être titulaire d'un master en protection humanitaire, travail social, psychologie, droit, relations internationales, développement international, sciences sociales ou dans un domaine connexe, délivré par un établissement universitaire accrédité ; **ou**
- Être titulaire d'une licence dans l'un des domaines précités et justifier de deux années d'expérience professionnelle pertinente.

Expérience professionnelle

- Une expérience en gestion de projets humanitaires constitue un atout.
- Expérience de la collaboration avec les autorités gouvernementales, les institutions nationales et internationales, les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.
- Expérience auprès des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des victimes de la traite des personnes et d'autres groupes vulnérables.
- Une expérience professionnelle antérieure au sein d'organisations humanitaires internationales, d'organisations non gouvernementales ou d'institutions et organisations gouvernementales, dans un environnement multiculturel, constitue un avantage.

Compétences techniques

- Bonne connaissance ou expérience dans les domaines de la protection des migrants, de la protection de l'enfance, des violences basées sur le genre (VBG), de la lutte contre la traite des personnes, ainsi que de la santé mentale et du soutien psychosocial (SMSPS).
- Bonne maîtrise des outils Microsoft Office : Word, Excel, Outlook et PowerPoint.
- Excellentes compétences interpersonnelles et de communication.
- Solide connaissance de la gouvernance des migrations et des cadres régionaux relatifs à la mobilité humaine en Afrique de l'Ouest.
- Excellentes compétences en coordination institutionnelle et en gestion des partenariats.
- Très bonnes capacités d'analyse et de rédaction.
- Capacité démontrée à gérer simultanément plusieurs priorités et parties prenantes.
- Expérience dans l'utilisation d'outils de gestion de projet, de suivi et de rapportage.

3. Langues

Les langues officielles de l'OIM sont l'anglais, le français et l'espagnol.

Langues requises

- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit.

Langues souhaitées

- Bonne connaissance des langues locales, notamment le wolof, le peul et le mandingue.

4. Compétences requises

Le cadre de compétences de l'OIM est disponible via le lien indiqué dans l'offre originale. Les compétences seront évaluées au cours du processus de sélection.

Valeurs fondamentales

Tous les membres du personnel de l'OIM doivent respecter et démontrer les cinq valeurs suivantes :

- **Inclusion et respect de la diversité** : respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles, tout en encourageant la diversité et l'inclusion.
- **Intégrité et transparence** : maintenir des normes éthiques élevées et agir conformément aux principes, aux règles de l'organisation et aux normes de conduite.
- **Professionalisme** : faire preuve de calme, de compétence et d'engagement dans le travail, et exercer un jugement réfléchi face aux défis quotidiens.
- **Courage** : démontrer sa volonté de prendre position sur des questions importantes.
- **Empathie** : faire preuve de compassion envers autrui et veiller à ce que chacun se sente en sécurité, respecté et traité équitablement.

Compétences fondamentales – Niveau 2

Les indicateurs comportementaux sont évalués au niveau 2.

- **Travail en équipe** : développer et promouvoir une collaboration efficace au sein des unités et entre celles-ci afin d'atteindre des objectifs communs et d'optimiser les résultats.
- **Obtention de résultats** : produire et fournir des résultats de qualité, dans les délais et dans une logique de service. Faire preuve d'initiative et d'engagement pour atteindre les résultats convenus.
- **Gestion et partage des connaissances** : chercher continuellement à apprendre, à partager les connaissances et à innover.
- **Responsabilité** : s'approprier les priorités de l'organisation et assumer la responsabilité de ses actions ainsi que du travail délégué.
- **Communication** : encourager et favoriser une communication claire et ouverte. Expliquer les sujets complexes de manière informative, inspirante et motivante.

Compétences managériales – Niveau 2

Ces compétences s'appliquent si le poste comporte la supervision directe de collaborateurs.

- **Leadership** : donner une orientation claire, montrer l'exemple et démontrer sa capacité à mettre en œuvre la vision de l'organisation. Aider les autres à développer leur leadership et leur potentiel professionnel.
- **Autonomisation des autres** : créer un environnement favorable permettant au personnel de donner le meilleur de lui-même et de développer son potentiel.
- **Construction de la confiance** : promouvoir des valeurs communes et instaurer un climat de confiance et d'honnêteté.
- **Pensée stratégique et vision** : agir de manière stratégique pour atteindre les objectifs de l'organisation et communiquer une orientation stratégique claire.
- **Humilité** : faire preuve d'humilité dans l'exercice du leadership et reconnaître ouvertement ses propres limites.